



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ D'AMENAGEMENTS
EXTERIEURS DE LA CRECHE VILLA AUBERT,
PASSE AVEC LA SOCIETE PRO URBA NORD** **DÉCISION N° DM-24-117
EN DATE DU 29 MARS 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

CONSIDERANT la consultation lancée le 19 septembre 2023, concernant le marché d'aménagement de la crèche Villa Aubert, des lots 1, 2, 3 et 4 ;

CONSIDÉRANT qu'aucune offre n'a été déposée pour le lot n°3, celui-ci a été déclaré infructueux ;

CONSIDÉRANT la décision de lancer un marché sans publicité ni mise en concurrence selon l'article R.2122-2, du Code de la Commande Publique, le 26 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société PRO URBA NORD, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères fixés ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société PRO URBA NORD, sise 51, rue Louis Ampère – ZI des Chanoux – 93330 NEUILLY-SUR-MARNE, représentée par Madame Carole MARCOU, le marché d'aménagements extérieurs de la crèche Villa Aubert.

Le marché est conclu pour un montant de 42 449,00 € HT, soit 50 938,80 € TTC.

Le marché est conclu pour une durée de 5 mois à compter de l'ordre de service de démarrage.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240329-Imc1H11687H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024
Date de Publication : 29/03/2024

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240329-Imc1H11687H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024
Date de Publication : 29/03/2024